



## Les intoxications chez les chiens et les chats

Nous allons parler aujourd'hui de quelques produits qui peuvent être dangereux si ingérés par votre compagnon canin ou félin, qu'ils soient associés à la période des fêtes (chocolat, plantes, décorations de Noël) ou non (antigel, rodenticides, médicaments pour humains).

Parmi les aliments qui peuvent intoxiquer nos amis à quatre pattes, commençons avec le chocolat. Ce produit, délicieux autant pour les humains que pour les chiens, peut causer chez ces derniers une intoxication sévère avec aussi peu que 1 once de chocolat Baker par kilogramme de chien. Le méthylxanthine contenu dans le chocolat cause à ce dosage des crises de tremblements, des problèmes cardiaques, la paralysie puis possiblement la mort. Plus le chien est petit et plus le chocolat est pur, plus la quantité requise pour provoquer l'intoxication est petite. Il est donc important de contacter votre vétérinaire immédiatement pour qu'il puisse examiner rapidement votre chien. Notons également les raisins, qui peuvent provoquer chez certains chiens des problèmes sévères aux reins et les oignons qui peuvent provoquer de l'anémie. On recommande donc d'éviter de donner de ces aliments à votre animal!

Autre exemple typique du temps des fêtes : le fameux sapin de Noël. Tout enguirlandé de belles décorations qui enchantent l'œil, il attire énormément la convoitise de nos petits amis sur pattes! Les guirlandes, emballages, rubans de cadeaux et particulièrement les célèbres glaçons aux reflets métalliques qui attirent beaucoup les chats, constituent autant de dangers lorsque ingérés par inadvertance.

On pourrait aussi parler du Poinsettia, cette superbe plante rouge, mais qui est malheureusement toxique, donc à mettre hors de portée des animaux et jeunes enfants.

Enfin, la période des fêtes est propice, comme nous le constatons tous en tant que vétérinaires, aux gastro-entérites dues à une alimentation trop riche, trop sucrée ou tout simplement trop abondante pour l'estomac de nos animaux. Sans parler des corps étrangers coincés dans le système digestif de nos amis canins et félins (glaçons, guirlandes, os de dinde, etc...), qui nécessitent souvent une chirurgie risquée et coûteuse pour le propriétaire.

Dans les produits d'usage courant pouvant constituer un risque pour nos chiens et chats, il faut mentionner l'antigel, qui est très toxique à faible dose pour les animaux. Les chiens sont friands du goût sucré de ce produit qui provoque une détérioration rapide des reins et la mort. Ne pas laisser traîner de contenant à antigel sous aucun prétexte!!! Il faut aussi parler des rodenticides (poison à rat), qui causent des hémorragies chez les chiens ou les chats qui en ingèrent ou qui mangent les rongeurs empoisonnés. Finalement, il faut faire très attention aux médicaments humains que l'on administre à ses animaux. Par exemple, l'aspirine peut causer des ulcères gastro-intestinaux si utilisée sur une base régulière. Le Tylenol est métabolisé différemment chez nos amis, et il faut faire très attention au dosage. Il est particulièrement toxique chez le chat. De plus, un animal âgé peut avoir des problèmes au foie et aux reins, ce qui rend périlleux l'usage à la légère de ces médicaments.

Pour conclure, quand votre animal ingurgite quelque chose d'inhabituel, la prudence est de mise... Dans le doute, appelez votre vétérinaire qui se fera un plaisir de vous conseiller! Passez de très joyeuses fêtes!

Dr Simon Lachance, mv

## Agrandissement du site d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie

# Parlez, mais surtout ne dites rien!

Serena d'Agostino

**Aux audiences sur l'agrandissement du dépotoir, pardon, du « Centre de valorisation des déchets » de Ste-Sophie, on entend des choses étonnantes. Le plus merveilleux c'est l'élimination des déchets, pardon, des « matières résiduelles », et des nuisances dans les discours des promoteurs et des autorités.**

Selon les objectifs de la politique québécoise, 60% de déchets seront recyclés en 2008. Or il y a différentes catégories de « matières résiduelles » – les D.D. ou déchets dangereux (batteries, solvants, médicaments, résidus de peinture) à sortir tout de suite de nos poubelles – les matières putrescibles (tous les résidus végétaux de table, qui peuvent être utilisés pour faire du beau compost) – les matières recyclables, qui cachent une richesse de matières premières à réutiliser : par exemple, chaque cannette d'aluminium correspond à une économie de 100 watts d'énergie pour un heure.

Le site de Ste-Sophie enfouit, pardon " valorise ", presque un million de tonnes de déchets par année, c'est-à-dire 20% des déchets du Québec, dont seulement 60 000 tonnes proviennent de notre MRC. Sainte-Sophie est parmi les dernières municipalités à ne pas avoir un programme de collecte de matières recyclables à domicile, lorsque 85% des résidences québécoises ont accès à ce service. Ça s'en vient ! nous dit-on. Comment peut-on expliquer à la population que les déchets contiennent des ressources et en même temps justifier qu'on les enfouisse massivement chez eux? Les retombées économiques sont au tour de 100 \$ par compte de taxe. Mais est-ce qu'on peut troquer la santé et la qualité de vie des citoyens pour quelques dollars? Si une clinique de transplantation d'organes voulait s'installer dans les coins moins nantis pour acheter des reins ou des poumons à la popula-

tion, est-ce que on prendrait l'offre en considération?

Le dépotoir coule « Ce sont les vieilles installations de Richer, l'ancien exploitant... ». Quelles garanties donner au Ministère de l'Environnement pour l'agrandissement du site? « Ça fait 40 ans qu'on est en opération! »

La qualité de l'eau de Ste-Anne-des-Plaines tient à une membrane de 1.5 millimètres posée sous les déchets. « Pas de danger : c'est un nouveau produit qui durera de 150 à 300 ans, et possiblement 800 ans! » Combien de temps devrait durer la toile du Stade? Les odeurs nauséabondes. « On n'a pas reçu de plainte à ce sujet. » Est-ce dire que les odeurs n'existent pas?

Et les bruits des camions et des bulldozers au travail jour et nuit? « Il faut considérer le bruit de fond, qui est déjà très haut (au tour de 40 décibels), alors un peu plus ne fera pas la différence ». Les citoyens qui sont incommodés ont peut-être des troubles psychosomatiques!

Et après le dépotoir qui a une durée de vie de 9 ans, les sols pourront-ils être réutilisés à des fins agricoles? « Ils sont trop... en pente » soutient le responsable de l'Environnement

Ce qui est le plus désolant, c'est de voir la santé et la qualité de vie de milliers de citoyens, compromises par des intérêts d'ordre exclusivement économique et de constater le laxisme, la naïveté et le peu de sens de responsabilité des autorités et des élus.

## Non au mégadépotoir!

Serena D'Agostino & Pierre Bourque

Vous en avez peut-être déjà entendu parler, l'agrandissement du lieu d'enfouissement de Ste-Sophie inquiète beaucoup de monde. Ceux qui ont suivi les audiences du BAPE, ou qui ont consulté les transcriptions disponibles sur Internet ([www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca)), ont pu constater des faits troublants. Ce dépotoir, qui opère depuis une quarantaine d'années, a déjà reçu des millions de tonnes de déchets, Il étend, dans la nappe phréatique, un large panache de contamination perceptible dans les puits environnants. La technologie envisagée pour l'agrandissement du site est loin de faire l'unanimité chez les experts.

Nous vous invitons à donner votre opinion au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui étudie présentement le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie. Le promoteur demande un agrandissement de 9 000 000 de tonnes de déchets. Ceci pour enfouir environ 20% des déchets produits par le Québec dans les 9 prochaines années. La MRC Rivière-du-Nord produit moins de 8% du volume de déchets demandé par le promoteur. Tout le reste viendra donc de l'extérieur de notre région.

Il est primordial que le plus de gens possible donnent leur opinion pour que ce projet soit rejeté. Nous sommes venus nous établir

dans les Laurentides pour la qualité de l'environnement et la qualité de vie qu'on y retrouve. Ce dépotoir comporte de grands risques pour la qualité de l'eau souterraine qui s'écoule vers Ste-Anne-des-Plaines et pour la santé des gens qui habitent à proximité (goélands, bruit, émission de biogaz). Également, les gens qui habitent le long des routes utilisées pour le transport des déchets, entre autre la route 158, voient passer plusieurs centaines de camions par jour, et ce jour et nuit. L'agrandissement demandé ne ferait que prolonger et aggraver cette situation. La pollution due au long trajet des camions devrait à elle seule être considérée inacceptable.

Vous pouvez donner votre opinion de façon simple soit en écrivant un mémoire vous-même ou en envoyant la lettre d'opinion qui suit dûment remplie. Faites signer toute votre famille, l'opinion des enfants compte aussi. Les mémoires peuvent être envoyés, au plus tard le 8 janvier 2004, par télécopie, par courriel ou par la poste aux adresses suivantes :

**Secrétaire du BAPE**  
Projet d'agrandissement du L.E.S. de Ste-Sophie  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10,  
Québec (Québec)  
G1R 6A6  
Télécopieur : 1-800-463-4732 (sans frais)  
Courriel : [les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca](mailto:les.ste-sophie@bape.gouv.qc.ca)

## Élection au parti Québécois

# Carole Ouellette élue présidente

Jean-Claude Côté

**Lors de l'assemblée générale annuelle du dimanche 30 novembre, madame Carole Ouellette a été élue présidente de l'exécutif du comté en remplacement de monsieur Rhéal Fortin qui se retirait après cinq ans à la présidence.**

Madame Ouellette Directrice du Centre « Les uns, les autres », est active au parti depuis quelques années et entend se dévouer pour une autre cause qui lui tient à cœur.

Lors de cette assemblée annuelle qui a fait salle comble à la cabane à sucre *Au pied de la colline*, madame Papineau s'est dite très fière d'avoir obtenu 4304 voix de majorité, surtout quand elle sait qu'environ 2000 souverainistes ne sont pas allés voter. Elle entend continuer à se battre pour éviter que le gouvernement Charest ne défasse tout ce qui a été fait pour le bien-être général des citoyennes et citoyens québécois. Elle sait que la tâche ne sera pas

facile puisque monsieur Charest est à installer un climat de confrontation.

### Porte parole des minorités culturelles

Madame Papineau nous a appris que monsieur Landry l'avait nommée porte parole des minorités culturelles et des émigrants. Elle aura la tâche de créer des liens avec eux en les rapprochant du parti. Elle aura à leur faire comprendre que les Québécois ne sont pas xénophobes et à leur faire savoir que l'avenir du Québec se fera avec eux.

### Madame Louise Harel

La conférencière invitée, madame Louise Harel, a dit qu'il y avait une ouverture de la part des allophones.



## PROMULGATION

AVIS est donné que le conseil municipal de la Ville de Prévost a adopté les règlements suivants lors de sa séance ordinaire du 8 décembre 2003 :

**RÈGLEMENT NO 521** « Règlement imposant un tarif aux fins de financer le service centralisé d'appel d'urgence 911 »

**RÈGLEMENT NO 518** « Règlement relatif à l'affectation et à la désaffectation de lots à des fins de rue »

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ces règlements à la Place de la Mairie, sise au 2870, boulevard du Curé-Labelle à Prévost, pendant les heures régulières de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À PRÉVOST CE 16<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE TROIS.

Réal Martin  
Directeur général et greffier

**LAURENTIDES AUTOMATISATION**  
Sylvain Thiffault

Permis R.B.Q.: 8263-2928-39

- Alarme feu - vol - gel-urgence
- Centrale de surveillance U.L.C.
- Caméra en circuit fermé
- Domotique
- Contrôle d'éclairage
- Contrôle de chauffage
- Contrôle par téléphone
- Préfilage

Tél.: (450) 224-9589  
Courriel: [sylvain@laurentidesautomatisation.qc.ca](mailto:sylvain@laurentidesautomatisation.qc.ca)  
Cell.: (514) 808-3021  
[www.laurentidesautomatisation.qc.ca](http://www.laurentidesautomatisation.qc.ca)